

Master Danse et Pratiques chorégraphiques

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

ANNÉE ACADÉMIQUE
2022-2023



danse
Charleroi

Le Master en Danse et Pratiques chorégraphiques, coorganisé en codiplômation par l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels - La Cambre et l'INSAS, et en co-organisation avec l'ULB, le Conservatoire royal de Bruxelles et Charleroi Danse, est un Master orphelin.

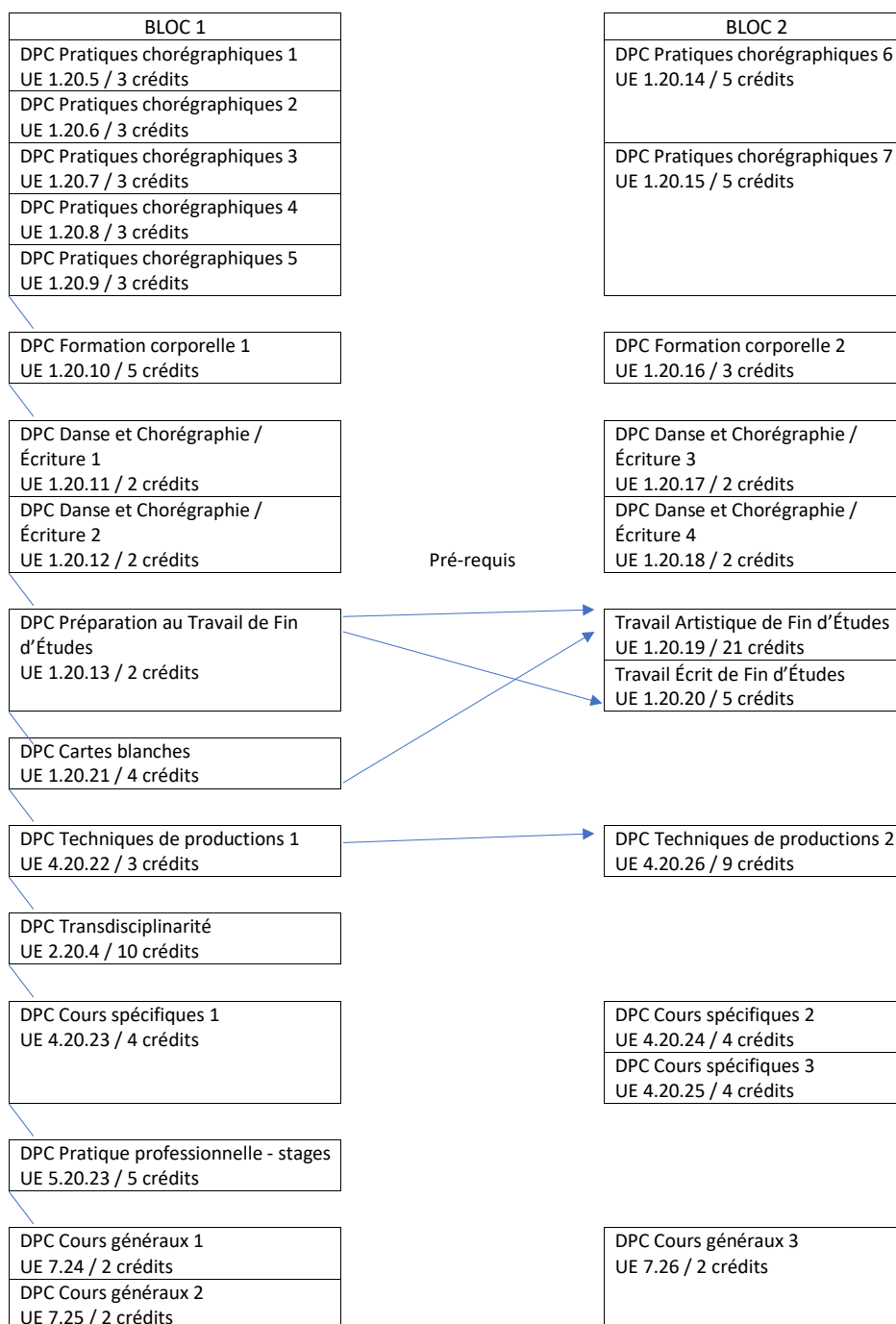
Il s'agit d'un programme de formation supérieure destiné aux étudiants qui ambitionnent de développer une carrière artistique dans le champ des arts de la scène et de la danse à partir d'un geste d'artiste chorégraphe. Il s'adresse principalement aux jeunes artistes de la scène qui souhaitent développer et professionnaliser leur démarche artistique en lien avec la pratique du corps, du mouvement, du langage chorégraphique afin de développer un propos autonome et diriger leurs propres créations, ancrées dans la pratique et les recherches contemporaines. Cette formation croise pratique et théorie pour répondre aux attentes et nécessités de la profession en danse (histoire, esthétique, dramaturgie, anthropologie et analyse des pratiques corporelles).

Référentiel de compétences :

En l'occurrence, au terme de sa formation de master Danse et Pratiques chorégraphiques, les étudiant.e.s :

1. ont acquis une connaissance approfondie de différentes pratiques du corps ou de la création chorégraphique ;
2. maîtrisent les outils conceptuels leur permettant de situer les enjeux de la danse et de la création chorégraphique dans l'ensemble de la création artistique, de l'analyse et de la critique du contemporain. Ces outils permettent de développer des propositions artistiques originales ainsi qu'un regard critique sur leur travail et celui d'autrui ;
3. ont approfondi et expérimenté les notions de corps, de mouvement, de regard, d'espace, qui sont au cœur d'une réflexion sur les enjeux de la danse, de l'art chorégraphique et de la création, tant dans ses aspects intimes que collectifs, poétiques que politiques ;
4. ont développé une sensibilité à la question du répertoire et de la création originale, à la relation entre l'histoire et le contemporain, à la tension entre tradition et innovation leur permettant de positionner leur pratique au cœur d'un continuum créatif ouvert sur le temps, l'espace et les cultures d'ici et d'ailleurs ;
5. ont expérimenté la pratique de direction d'interprètes et sont capables de manier au service de leur création les différentes composantes de l'écriture scénique (espace, lumière, son, ...), ainsi que d'appréhender leur versant technique ;
6. ont conduit une expérimentation et une recherche originales, fondées sur la pratique de la danse et de la création chorégraphique, qui leur permettent de défendre la création d'un projet singulier, individuel ou collectif, validé dans le champ professionnel ;
7. sont capables d'organiser les conditions de logistique et de sécurité nécessaires au travail d'une équipe sur un plateau ;
8. sont capables de présenter leurs productions, de communiquer à leur propos et de prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
9. ont intégré un fort degré d'autonomie et ont acquis la connaissance d'un monde professionnel, d'acteurs de la production, de la diffusion et de la critique les rendant à même de poursuivre une carrière d'artiste autonome dans le champ de la danse et des pratiques chorégraphiques.
10. sont capables d'inclure les dimensions de bien-être et de prévention dans la conception et la conduite de leurs projets.

Master Danse et pratiques chorégraphique – Unités d’enseignement – 22_23



(co requis sur toutes les UE du Bloc 1)

UE 1.20.5 - 9 PRATIQUES CHORÉGRAPHIQUES 1 - 5 (Bloc 1)

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 15

Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.20.11, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 1.20.21, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

AA1 DPC Danse et chorégraphie : Chorégraphie

15 crédits

Activité obligatoire

Professeurs : (45h) Julien CARLIER, carlier.julien@hotmail.com
(45h) Nora CHIPAUMIRE, chipaumire@gmail.com
(45h) Daniel LINEHAN, daniel@hia-tus.org
(45h) Ayelen PAROLIN, ayelen@ayelenparolin.be
(45h) Mark TOMPKINS, mark.lewis.tom@wanadoo.fr

Contenu :

Développement et approfondissement d'un projet artistique singulier en lien avec les pratiques contemporaines de la danse et du champ chorégraphique ;
Confrontation à la démarche esthétique et à l'univers artistique d'artistes de la scène contemporaine ;
Recherche personnelle en situation d'échange continu avec le(s) professeur(s) de l'équipe pédagogique, les artistes invités et en lien régulier avec des plateformes de production, de recherche et de présentation de la danse à l'échelle nationale et internationale ;
Inscription de la démarche de l'étudiant dans un devenir et des questions propres à l'actualité tout en précisant les filiations historiques et culturelles qui la fonde ;
Analyse critique des formes et des sujets des pièces réalisées.

Méthode :

L'atelier est le lieu privilégié de la recherche et de l'élaboration des projets ;
La conception et la formulation des propositions de l'étudiant trouve ses sources dans l'état des connaissances humaines disponibles et dans l'actualité la plus récente des arts contemporains ;
Le travail de l'étudiant est continu, il se développe dans une relation étroite avec le corps enseignant lors de rendez-vous individuels et collectifs ;
Le travail de l'étudiant et l'analyse de celui-ci sont réguliers ; le professeur responsable et les autres enseignants pratiquent l'analyse critique et questionnent les formes, les thèmes abordés et les relations aux contextes des travaux qui sont en chantier ;
L'alternance d'un suivi individuel et de pratiques collectives est favorisé ;
La participation à des exercices collectifs de présentation des travaux est exigée ; l'étudiant apprend autant des lectures de ses travaux que de celles de ses collègues ;
Des exercices donnés par des artistes renommés ponctuent la progression de l'année par une intensité immersive.

Acquis d'apprentissage :

- Pouvoir concevoir une démarche artistique qui est intelligible et en phase avec la création contemporaine ;
- Savoir utiliser ses acquis pour répondre le plus justement possible aux différents contextes de présentation de performance, à l'intérieur ou à l'extérieur des institutions ;
- Être apte à commenter son travail artistique en conscience des spécificités et des langages des publics auxquels on souhaite s'adresser.

Evaluation :

- Evaluation du professeur à l'issue de l'exercice : 50%
- Evaluation continue par l'équipe pédagogique (jury artistique interne) à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français ou Anglais, selon les professeurs et artistes invités

UE 1.20.10 FORMATION CORPORELLE 1 (Bloc 1)

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 2

Nombre de crédits : 5

Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.20.11, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 1.20.21, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

AA2 DPC. Danse : Formation corporelle

5 crédits

Activité obligatoire

Professeurs : (30h) Marc IGLESIAS, marcigfi@yahoo.es

(30h) Anneleen KEPPENS, anneleenkeppens@hotmail.com

(30h) Marielle MORALES, malahierbadiffusion@gmail.com

(30h) Adonis NIEBE, nebieadonis@gmail.com

Contenu :

Un diplôme de danse ne peut se concevoir sans une régularité d'entraînement et de pratique corporelle. Ce module permet aux étudiants d'appréhender des techniques variées et de nourrir leur travail de recherche et d'improvisation. S'il est moins question de réfléchir sur un processus de composition ou un travail d'écriture, en un temps très circonscrit, il s'agit néanmoins d'une invitation aux étudiants à découvrir une technique, une approche physique, sans lâcher la perspective de la formation du chorégraphe.

Par ailleurs, un entraînement régulier limite les blessures et diverses causes d'accidents corporels.

Le développement actuel des pratiques somatiques chez le danseur fait désormais partie des approches incontournables d'un meilleur respect du corps et la connaissance sensible de l'organisme.

Un programme de ces pratiques est également prévu dans le cursus.

Méthode :

L'exercice consiste à 2h de cours en début de journée (de 9h à 11h), sur plusieurs semaines. Cours permettant de maintenir le corps dans ses capacités et de le rendre disponible pour les ateliers et master-class.

Les cours sont donnés par des professeurs, danseurs et chorégraphes, praticiens, reconnus pour leurs approches singulières, représentatives des différentes pratiques de la danse d'aujourd'hui.

Acquis d'apprentissage :

- Développement et maintien d'une pratique physique de niveau professionnel.
- Acquisition de méthodes et de pratiques du corps dans le champ de la danse.

Évaluation :

- Evaluation continue

Langue d'enseignement :

- Français ou anglais

UE 1.20.11-12 DANSE ET CHORÉGRAPHIE / ÉCRITURE 1 + 2

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 2

Nombre de crédits : 4

Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.20.11, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 1.20.21, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

AA1 DPC. Danse et Chorégraphie : écriture (Exercice dirigé)

4 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (60h) Latifa Laâbissi, l.laabissi@figureproject.com
(60h) Serge-Aimé Coulibaly, sergeaime1@gmail.comContenu :

L'exercice est centré sur le processus d'écriture chorégraphique. Il s'agit d'un exercice pratique et théorique qui s'adresse à toute la classe. Le cours alterne entre temps de recherche, d'écriture, et temps de mise en situation physique. Des apports théoriques sont transmis, sans perdre de vue la mise en pratique concrète en tant que chorégraphe. L'exercice fait l'objet de consignes données en groupe ou de manière individuelle, orientées vers la composition chorégraphique. Chaque séminaire est dirigé par un enseignant différent qui a son propre procédé de recherche, ce afin de donner aux étudiants divers exemples et approches de l'écriture.

Méthode :

- Alternance entre temps de réflexion en groupe, exercices en petits groupes, et travaux individuels.
- Temps de recherche et application physique (méthode en fonction de chaque enseignant).

Acquis d'apprentissage :

- Apport théorique sur les différentes techniques de composition abordées par le professeur (l'archive, le politique...).
- Acquérir différentes méthodes d'écriture chorégraphique, pour sa recherche, et au sein d'un groupe, en tant que chorégraphe.
- Savoir se positionner, s'adapter et inclure les autres dans un processus de recherche-crédation.

Évaluation :

- Evaluation orale/écrite au choix par le professeur titulaire et note de participation.

Langue d'enseignement :

Français ou Anglais

UE 1.20.13 PRÉPARATION AU TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 2

Nombre de crédits : 6

Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.20.11, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 1.20.21, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

AA3 DPC. Suivi du travail artistique de fin d'études

2 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (30h) Louise Vanneste, louisevanneste@gmail.comContenu :

Préparation et présentation du projet sous forme de note d'intention artistique.

Le même projet sera développé en année diplômante.

Synthèse de recherches personnelles et des apports des UE 1.20.5-9.

Méthode

- Recherche personnelle.
- Cours de tutorat pour apprendre à rédiger une note et un dossier d'intention artistique.
- Échanges continus avec le professeur titulaire et l'équipe pédagogique.

Acquis d'apprentissage :

- Porter un projet artistique personnel singulier du point de vue de sa conceptualisation initiale.
- Présenter et défendre la mise en chantier d'un projet artistique personnel singulier.
- Synthétiser une pensée et un désir artistiques en un objet communicable à autrui.

Évaluation

- Note d'intention à remettre en fin de quadrimestre qui fera l'objet d'une présentation écrite et orale, évaluée par un jury artistique interne.

Langue d'enseignement :

- Français

AA3 DPC. Danse et Chorégraphie : Interprétation et chorégraphie (Carte Blanche)

4 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (30h) Serge-Aimé COULIBALY, sergeaime1@gmail.com
 (30h) Daniel LINEHAN, daniel@hia-tus.org
 (30h) Ayelen PAROLIN, ayelen@ayelenparolin.be
 (30h) Louise VANNESTE, louisevanneste@gmail.com

Contenu :

- Cours de tutorat avec sessions en groupe et individuelles
- Recherches personnelles
- Travail en groupe, avec équipe du projet chorégraphique

Chaque étudiant devra mener un projet en titre de chorégraphe sur 2 semaines de travail dans un même espace. Cette recherche ne correspond pas nécessairement au projet artistique final qui sera réalisé en M2. C'est un premier essai de direction de projet.

Cet exercice est soumis aux consignes suivantes :

- Proposer une pièce écrite, non improvisée.
- Présenter un extrait de 5 à 15 minutes.
- Le chorégraphe ne pas être interprète dans son projet : évaluation sur la manière dont le projet est organisé et conduit.
- Au moins 2 interprètes par projet (pas de solo), et 4 interprètes maximum.
- Une proposition technique légère est possible (son / lumière / scénographie), mais sans surcharger, les moyens techniques devant restés limités.
- Les personnes extérieures au Master sont les bienvenues dans le cadre de collaborations (c'est même conseillé).
- Les étudiants participent comme interprète et ou regard extérieur aux projets de leurs camarades.

Méthode :

- Recherches personnelles en amont du travail sur plateau, discutées en cours d'Esthétique de la danse, Positive Feedback et en cours Tutorat.
- Auto-réflexion et prise en compte des conseils des professeurs Tutorat (passage des enseignants référents durant le processus de recherche et durant les 2 semaines de création).
- Points production avec l'aide de réunions ponctuelles de production avec l'équipe pédagogique de la formation.

Acquis d'apprentissage :

- Savoir mener une expérimentation à plusieurs et guider un groupe avec différents acteurs (assistant, regard extérieur, dramaturge, interprètes...).
- Collaborer avec différentes personnalités, en priorité dans le cadre de sa promotion (écoute du groupe).
- Présenter une recherche personnelle avec des contraintes existantes.
- Savoir s'investir dans d'autres projets que le sien.

Evaluation :

- Présentation de la pièce au jury interne du master, ouverte à toute l'équipe pédagogique et aux personnes extérieures au master sur invitation.
- Processus de création au cœur de l'évaluation, à savoir comment les étudiants jouent avec les contraintes et comment ils peuvent s'en nourrir, et rebondir.

Langue d'enseignement :
Français ou anglais

UE 4.20.22 TECHNIQUES DE PRODUCTION 1

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 3

Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.20.11, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 1.20.21, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

AA6 DPC. Théorie et pratique d'assistantat : arts de la scène

1 crédit

Activité obligatoire

Professeur : (15h) Julie BOUGARD, bougardjulie@googlemail.com

Contenu :

Initiation à la méthodologie et à la pratique de l'assistantat de mise en scène : recherches artistiques, organisation du travail, dialogue et coordination avec les équipes, planning, gestion des répétitions, feuilles de services, ...

Méthode :

Cours magistral et atelier de suivi, d'évaluation et de mise en perspective des expériences et apprentissages en cours.

Acquis d'apprentissage :

Capacité de se mettre au service du projet d'autrui avec ses qualités humaines, techniques et artistiques propres.

Évaluation :

- Evaluation orale/écrite au choix par le professeur titulaire et note de participation.

Langue d'enseignement :

Français

AA7 DPC. Théorie et pratique de la scénographie, décors et du costume (initiation lumière, son, scénographie)

2 crédits

Activité obligatoire

1. Son : Production chorégraphique

Activité obligatoire

Professeur : (30h) Brice CANNAVO, cannavo@posteo.net

Contenu :

La danse est éminemment un art du temps et de l'espace. Le son étant intrinsèquement (ce n'est pas l'objet de le démontrer ici) un art du temps, il s'agira de développer ses capacités à raconter l'espace. Au-delà de la façade de haut-parleurs traditionnellement utilisée pour couvrir latéralement la diffusion sonore, il existe une infinité d'alternatives sujettes à préciser, accompagner le rapport que le geste chorégraphique entretient avec l'espace. On nomme cela la spatialisation sonore. Loin d'être là « pour

faire beau », elle a véritablement un sens et il est important pour être précis dans ses intentions, d'en avoir conscience et de maîtriser un tant soit peu ce potentiel. Pour ce faire, l'atelier intégrera de nombreux moments d'écoute et d'analyse de morceaux choisis de son spatialisé sur un ensemble défini de haut-parleurs. La possibilité sera donnée aux étudiants d'apprécier les mouvements du son, les espaces restitués, évoqués, suggérés et de tenter de comprendre ce que raconte le cheminement d'un ou plusieurs corps en son sein. Les techniques utilisées (prise de son, logiciel de montage / mixage / diffusion, répartition des haut-parleurs dans l'espace) seront exposées et étudiées pour permettre aux étudiants de comprendre par eux même les chemins empruntés par le créateur sonore pour arriver aux résultats entendus.

Méthode

Le cours s'apparente à un échange autour de la présentation de matières, plutôt qu'un cours magistral au cours duquel les étudiants n'interviendraient pas. Il sera donc donné dans une grande salle, avec un dispositif d'écoute spécifique et déclinera des moments d'écoute, d'analyse, de discussion, de réflexion, d'écriture sur certains sujets (le silence, le bruit, la polyphonie des environnements sonores, l'utilisation des sons du réel etc.) de lectures, de visionnage et d'apprentissage d'éléments plus historiques liés à l'évolution des pratiques.

Acquis d'apprentissage :

- 1/ Connaissance du vocabulaire nécessaire à la définition du son.
- 2/ Connaissance des outils techniques principaux du son (sources, micros, consoles ...).
- 3/ Capacité à concevoir l'écriture sonore d'un projet scénique.

Évaluation :

Chaque étudiant proposera une écriture sonore d'un projet scénique.
Cette proposition sera présentée oralement et discutée avec le professeur.

Langue d'enseignement :

Français

2. Lumières : Production chorégraphique

Professeur : (30h) Laurence HALLOY, laurence.halloy@insas.be

Cette formation propose un développement de la maîtrise des outils artistiques et techniques de l'éclairage scénique afin de mieux pouvoir mettre en œuvre une écriture de la lumière scénique en lui donnant du sens.

Contenu :

À partir d'une recherche iconographique afin d'illustrer les intentions de l'éclairage, il s'agira de :

- Comprendre et expérimenter les différents axes de lumière (latéral, face, contre, douche ...).
- Découvrir et manipuler les principales sources d'éclairage artificiel (PC, PAR, découpe, LED...).
- Apprendre à réaliser une conduite lumière.

Méthode :

- Echanges sur les grands principes et notions qui régissent l'éclairage d'un plateau
- Découverte et manipulation des outils propres à la lumière
- Mise en pratique dans un studio équipé : un exercice est réalisé en petit groupe ; il s'agit de construire un court récit au moyen de la lumière.
- Une restitution des exercices est présentée et partagée avec un petit groupe extérieur et donne lieu à un travail de feedback et d'échanges.

Acquis d'apprentissage :

- Apprivoiser le vocabulaire nécessaire à la définition de la lumière.
- Expérimenter les outils techniques principaux de l'éclairage scénique.
- Comprendre l'impact de la lumière sur nos perceptions sensorielles, temporelles.

- Développer une dramaturgie de la lumière.
- Penser l'évolution d'un récit et l'organisation d'un discours par la lumière.
- Réaliser l'écriture scénique d'un projet d'éclairage

Evaluation :

- Evaluation orale/écrite au choix par le professeur titulaire et note de participation.

Langue d'apprentissage :

Français

3. Scénographie : Production chorégraphique

Professeur : (30h) Sofie DURNEZ, sofiedurnez@hotmail.com

Contenu :

L'exercice portera sur la scénographie textile et les accessoires, ce qui est souvent un peu une zone vague entre les costumes et le décor.

Le cours propose un exercice autour de la scénographie vivante avec un *cross over* entre les costumes, les accessoires et le décor.

Pour l'éclairage et les effets scéniques, l'idée est de se servir de la poésie de l'espace ou de techniques basiques, avec l'ombre comme *special guest*.

Méthode :

- Au niveau pratique, des références en lien avec le thème de l'exercice seront envoyées en amont des trois jours de séminaire. Il s'agira d'un petit guide, avec des liens, essais, images etc.. Ces références permettront d'anticiper les attentes des étudiants et de mieux les préparer à la pratique.
- Les étudiants seront aussi sollicités avant le cours afin de collectionner les matériaux/outils nécessaires à l'installation, et de communiquer ces besoins aux personnes responsables de la technique.
- Un showing sera organisé le dernier jour du workshop. Chaque étudiant peut inviter des personnes.

Acquis d'apprentissage :

- Traduire une pensée de manière spatiale.
- Définir un espace imaginé pour soi-même et pouvoir le présenter aux autres.
- Utiliser tous les sens pour définir un lieu, un temps, une atmosphère, un visuel, mais aussi prêter attention aux matériaux sonore, tactile, olfactif.
- Penser en amont aux matériaux nécessaires pour évoquer l'image du paysage, et savoir le communiquer à la technique.

Evaluation :

- Présenter une scénographie en petits groupes d'étudiants, restitution.
- Évaluation collective, retours ensemble sur tout le processus de création.

Langue d'enseignement :

Anglais

UE 2.20.4	TRANSDISCIPLINARITÉ
------------------	----------------------------

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1

Nombre de crédits : 10

Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.20.11, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 1.20.21, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

Dans cette unité d'enseignement, l'étudiant choisit soit un Module transdisciplinaire, soit un Caso (Cours artistique de soutien à l'option), organisés à La Cambre au premier quadrimestre. Il peut également proposer d'autres activités d'apprentissage choisies parmi le programme offert par l'INSAS pour un total de 10 crédits, après validation par l'équipe pédagogique.

L'objectif de cette activité au programme est de donner à l'étudiant un cadre d'expérimentation, de pratique et de référence artistique en dehors de son cursus d'atelier principal. Il explore d'autres champs, convoque de nouvelles dynamiques d'expression en lien avec son propre projet personnel, qu'il nourrit à cette occasion au contact d'autres référents et d'autres réseaux d'intervenants.

AA13.1 DPC. Caso (Cours artistique de soutien à l'option) ou Module transdisciplinaire ENSAV La Cambre - 1 cours au choix.

10 crédits, 150 h

Activité obligatoire : 1 cours à choisir parmi les six.

Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :

Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

Cours proposés :

1. Art en réseau
2. Audio - vidéo
3. Illustration
4. Livre /édition
5. Performance et arts du corps
6. Module transdisciplinaire (selon offre de l'année en cours)

Méthode :

- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du médium comme moyen d'expression. - Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :

- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

Français

1. Art en réseau

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :

A la croisée de deux dimensions du travail artistique :

- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».

- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :

- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;
- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;
- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :

- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.
- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenants. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.
- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.
- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.
- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).
- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons...) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :

- Mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- S'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- Faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- Exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- Poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- Communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- Travailler en équipe.

Evaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50% - évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

Français

2. Espaces audio-vidéo

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :

Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues.

Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.

Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le médium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle et de gestion tant spatiale qu'acoustique.

Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.

Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :

- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le médium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.

- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.

- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.

- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage :

- Mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;

- S'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;

- Faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;

- Exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;

- Poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;

- Communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;

- Travailler en équipe.

Evaluation :

- Evaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50% - évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

Français

3. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :

L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :

- Le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;
- Un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- Analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;
- Etude comparative ;
- Lecture orale pour compréhension et rythme ;
- Transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- Transposition typographique et mise en page ;
- Travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- Recherche graphique ;
- Amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- Travail de mise en couleur ;
- Choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- Présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :

- Mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- S'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- Faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- Exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- Poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- Communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- Travailler en équipe.

Evaluation :

- Evaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50% - évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :

Français et anglais

4. Livre

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :

Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liées à la chaîne du livre.

- Interrogation du médium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
- Apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
- Réalisation et production d'une édition ;
- Multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :

- Initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...);
- Initiation à la théorie du livre et du montage ;
- Initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :

- Mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- S'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- Faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- Exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- Poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- Communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- Travailler en équipe.

Evaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- Evaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

Français

5. Performance et arts du corps

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :

- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
- En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
- Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
- Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS... L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- Mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- S'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- Faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- Exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- Poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- Communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- Travailler en équipe.

Evaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- Evaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

Français

6. Module transdisciplinaire

Contenu :

Le module propose une formation artistique dans un champ exploratoire pour l'étudiant.
Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé, d'un contexte de recherche et de laboratoire commun.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50% - évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement : - français

UE 4.20.23 COURS SPÉCIFIQUES 1
--

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 1 + 2

Nombre de crédits : 8

Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.20.11, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 1.20.21, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

ARTC-B460 **Esthétique : Danse**

4 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (60h) Antia DIAZ, Antia.Diaz.Otero@ulb.be

Contenu :

- Introduction au module Réflexion
- Enjeu historiographique de la danse (Modernité, post-modernité, eurocentrisme, perspective décoloniale. *Universal tongue*, Projet de Anouk Kruithof) ;
- Fin du XIX siècle – Début du XX : réactions à l'industrialisation : le corps mécanisé (Marinetti, Füller) ; le retour au corps « naturel » (Duncan, Delsartisme, Laban, l'hygiénisme...).
- Fin du XIX siècle – Début du XX : séminaire « Les danseurs soviétiques dans la guerre froide».
- Introduction à l'analyse de spectacle.

- Le rapport aux publics (des années 60 à nos jours) : Danse post-moderne américaine, Danse-théâtre, nouvelle danse (la participation, la démocratisation, l'intégration du quotidien, ...). Rapport entre esthétique et réception.
 - Le rapport aux publics : Focus, la danse en Belgique.
 - Séminaire « Préhistoire de la Raffinerie ».
- 30h de « Close-readings » : Visionnage et analyse de spectacles tout au long de l'année (selon la programmation saisonnière).

Méthode :

Cours théoriques, conférences, visites de spectacles.

Acquis d'apprentissage :

- Introduire l'étudiant à l'histoire récente de la danse moderne en postmoderne au XXe et XXIe siècle.
- Comprendre les principes esthétiques de la danse contemporaine.
- Introduire l'étudiant aux différentes théories du corps qui ont traversé l'histoire de la danse au XXe et XXIe siècle.
- Introduire l'étudiant aux différents courants de la danse contemporaine (danse pure, danse théâtre, danse conceptuelle).
- Introduire l'étudiant aux principes de l'analyse de la danse.
- Appliquer ces principes concrètement à travers l'analyse de différents spectacles concrets.

Evaluation :

- Travail écrit : produire l'analyse d'une pièce vue dans le cadre du cours

Langue d'enseignement :

Français

ARTC-B406. Dramaturgie : danse et chorégraphie

4 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (60h) Antia DIAZ, Antia.Diaz.Otero@ulb.be

Contenu :

- Séminaire qui vise à familiariser les étudiants avec différents types de dramaturgies contemporaines et à comprendre ses liens avec la réalité du plateau ainsi qu'avec leur projet.
- Les étudiant.e.s seront invité.e.s à observer, questionner, partager, et adopter une position critique face à leurs propres processus de création. Les sessions comprendront des exercices pratiques et des discussions :
- > Partage des premières intuitions, désirs,...(exercices de formulation, de réflexion, de découverte,...)
 - > Chercher des sources en rapport avec ses intérêts (au moins une dans une bibliothèque – par exemple la bibliothèque de La Cambre)
 - > Etude de la polyphonie de la création : collecte des sources écrits, matériels, corporelles, expérientielles... (Éliminer la hiérarchie de sources, comprendre quoi, comment, pourquoi,... L'appropriation, la subjectivisation et la transformation des sources)
 - > Suite aux recherches en studio (carte blanche) - revoir le point de départ, questionner la pertinence des sources, revisiter la note d'intention, formuler des nouveaux propos.
- Introduction au Positive Feedback (3h)

Méthode :

Séminaires actifs : exercices pratiques et discussions.

- Travailler concrètement sur les processus individuels de manière collective, sous les principes de la dialogique.
- Développer une réflexion sur le processus de création lui-même, ses différentes étapes et les enjeux méthodologiques qu'il entraîne.

Les étudiant.e.s seront invité.e.s à observer, questionner, partager, et adopter une position critique face à leurs propres processus de création. Les sessions comprendront des exercices pratiques et des discussions.

Acquis d'apprentissage :

- Apprendre à comprendre la dramaturgie comme une représentation voire une intervention dans le monde qui est le nôtre.
- Approfondir sa propre lecture en vue de sa réalisation scénique.
- Apprendre à penser les différentes possibles mises en scène d'une seule pièce.
- Apprendre à retravailler du matériel primaire - texte ou autre - en fonction de la réalité scénique
- Se familiariser avec différents types de dramaturgie: dramaturgie textuelle, dramaturgie documentaire, dramaturgie du corps, etc.
- Comprendre que la dramaturgie n'est en rien limitée au texte de théâtre, mais est aussi connectée à la performance, les arts visuels et bien au-delà.

Évaluation :

Exposé oral d'auto-évaluation de sa recherche, avec supports (30 min/étudiant : 20 min exposé + 10 min questions)

En rétrospective, il s'agira de poser un regard critique et réflexif sur le propre processus de recherche :

- Synthèse et analyse du processus de recherche depuis les premières intuitions jusqu'à l'écriture de la « note d'intention artistique en vue du TAFE ».
- Exposition des méthodologies utilisées et les changements qui s'avèrent nécessaires pour la suite.
- Réflexion sur la place des autres « voix » au sein du propre processus – collaborateurs, accompagnateurs, auteurs, contenus des cours, spectacles vus.
- Ébauche d'un plan de route pour la suite.

Langue d'enseignement :

Français

UE 5.20.23 PRATIQUE PROFESSIONNELLE
--

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 2

Nombre de crédits : 5

Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 1.20.21, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

P003.D0346 Stage interne (externe + interne)

5 crédits

Activité obligatoire (75h)

Professeure référente : Julie BOUGARD, bougardjulie@googlemail.com

Contenu :

L'étudiant s'engage activement au sein d'un stage externe de son choix, d'une durée de 5 à 6 semaines à partir de mai et durant la période d'été.

Le stage externe vise à mettre à l'épreuve et à renforcer les acquis à la fois créatifs, techniques et méthodologiques au sein d'une structure professionnelle.

Le choix du stage doit s'articuler pleinement avec les attentes du programme et confirmer l'ambition professionnelle et créative de l'étudiant.

Méthode :

Choix et durée du stage validés par l'équipe pédagogique.

Expérimentation personnelle, encadrée par des professionnels spécialisés, de sa capacité à mettre au service de projets chorégraphiques ses qualités techniques et artistiques propres.

Acquis d'apprentissage :

- Rencontrer les liens et les perspectives d'insertion dans le monde professionnel ;
- Renforcer ses compétences et préciser ses ambitions professionnelles.
- Savoir s'adapter à des projets artistique et structures professionnelles
- Assurer une fonction d'assistantat en chorégraphie, production ou médiation en danse

Évaluation :

- Validation du stage par le Maître de stage ;
- Evaluation du rapport de stage par le professeur responsable du stage.

Langue d'enseignement :

- Français ou anglais

UE 7.24

COURS GÉNÉRAUX 1

Niveau de certification : 7

Nombre de crédits : 4

Quadrimestre : 2

Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 1.20.21, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

AA9 DPC. Histoire et analyse des arts : musique (CRB)

2 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (30h) Hugues WARIN, hugueswarin@gmail.com

Contenu :

Les thèmes abordés explorent la musique comme champ compositionnel selon différents axes : variété des formes musicales, courants esthétiques, paramètres d'analyse, types de formations instrumentales, langages sonores, collaborations pluridisciplinaires, etc.

Différents modes de composition sont étudiés, dont certains en regard direct avec des œuvres ou exemples de collaborations entre musiciens chorégraphes :

Méthode :

Cours sous forme d'exposés, analyses d'œuvres, travaux de groupe :

- Temps d'écoute : avec consigne, approche corporelle et intellectuelle, qualité de l'écoute travaillée.
- Exposés théoriques : se familiariser avec des procédés de composition, des formes, des structures, des conceptions du son et de l'écriture musicale, des approches de l'improvisation. Convoquent considérations d'ordre technique (syntaxe musicale), poétique (perception), historique (courants artistiques), et des documents visuels et sonores analysés et commentés (vidéo, partitions, scores, extraits audio) ainsi que des textes théoriques.
- Temps de réflexion collective autour de thèmes définis pour leur pertinence dans une idée de transversalité : questions identifiées et formulées au préalable ou librement, point de départ d'une réappropriation des savoirs acquis dans le champ sonore vers la construction d'une pensée chorégraphique.

Acquis d'apprentissage :

- Être sensible aux différents modes et procédés de composition en usage dans la musique afin de nourrir leur pensée chorégraphique en construction.
- Développer sa capacité d'analyse et de perception : travailler son rapport à la musique de danse : Comment envisage-t-on son choix dans l'élaboration d'une chorégraphie ? Quels sont les critères sur lesquels s'appuyer pour ce faire ? Quelle position occupe-t-elle par rapport à la danse ?
- Avoir des bases d'une histoire transversale et non exhaustive des liens entre danse et musique.

Évaluation :

Travail écrit à rendre en fin de quadrimestre.

Utilisation des concepts abordés dans le champ musical durant le cours, en les appliquant au domaine chorégraphique. Implique une recherche, de se documenter et appliquer un regard subjectif.

Langue d'enseignement :
Français

UE 7.25

COURS GÉNÉRAUX 2

Niveau de certification : 7

Nombre de crédits : 4

Quadrimestres : 1 + 2

Cours optionnel, à choisir parmi les quatre suivant, durant les Blocs 1 et 2 (4 ECTS en tout) :

G100.D0167 Actualités culturelles : société (La Cambre)

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Activité optionnelle

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un état donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

Examen écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention

se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :
Français

G020.D0178 Histoire et actualité des arts : Arts de la scène (La Cambre)

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Activité optionnelle

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothésisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret... Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée...) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de
- sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :
- Français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

AA.TTC.B2.160 Histoire des arts : cinéma (Insas)

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 1

Activité optionnelle

Professeur : (30h) Patrick Leboutte, patrick.leboutte@insas.be

Résumé:

Introduction générale à l'histoire du cinéma. Aperçu chronologique des principales tendances et écoles esthétiques, mais aussi des mouvements et des enjeux (artistiques, culturels, économiques, politiques) qui firent un siècle de cinéma et présidèrent à l'élaboration des films. Après avoir analysé en particulier les mécanismes qui érigèrent pour longtemps le cinéma hollywoodien en modèle de référence souvent qualifié de « cinéma classique », le cours s'intéressera au parcours de ces quelques pionniers (Flaherty, Rouch, Renoir, Rossellini, Marker) qui s'employèrent à en contester les principes au nom d'une conception plus documentaire du geste filmique.

L'objectif du séminaire consiste à doter les étudiants d'un répertoire commun de références filmiques et intellectuelles. Le visionnage est en effet l'occasion d'entrer en relation avec l'histoire du septième art et avec l'histoire des idées sur le cinéma. Une telle approche permet de découvrir à la fois les différentes manières de filmer (approches théoriques et pratiques) ainsi que les diverses significations de cet acte (approches éthiques ou morales).

Méthode :

Cours de base et de mise à niveau : ce séminaire vise à doter les étudiants d'un socle commun de références. Immersion dans l'histoire du cinéma comme dans l'histoire des idées, réflexion sur la spécificité du geste cinématographique (ce que filmer veut dire), accent porté sur la responsabilité éthique de l'artiste - le cours entend donner aux étudiants le goût de la pensée et les moyens de prolonger la réflexion par eux-mêmes.

Acquis d'apprentissage :

Culture générale et vue d'ensemble de l'histoire du cinéma. Capacité à situer un film dans son contexte (genre, école esthétique, filiation, environnement culturel, relation avec l'histoire des idées). Esprit critique et rigueur d'analyse.

Evaluation :

- Evaluation écrite ou orale, 100% choix du professeur titulaire.

Langue d'enseignement :

Français

AA.TTC.B2.160 Arts plastiques (Insas)

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Activité optionnelle

Professeur : (30h) Sofie Kokaj, sofie.kokaj@insas.be

Contenu :

Étude de l'œuvre de 10 artistes trans-disciplinaires à partir d'une documentation filmée.
En rendre compte sous forme de "conférence" jouée, dansée, "performée", en duo.

Travail à partir de matériaux filmés d'artistes contemporains de la peinture, de la performance, du cinéma expérimental ou de la danse : Marina Abramović, Chantal Akerman, Jean-Michel Basquiat, Pina Bausch, Louise Bourgeois, Anne Teresa De Keersmaeker, Cindy Sherman, Keith Haring, Steve Paxton, Joaquin Phoenix.

La partie théorique concerne surtout la prise de connaissance sommaire ou plus développée de chaque artiste, et de l'inscription de son œuvre dans une époque et un lieu.

Ensuite, les étudiants se lanceront dans une proposition de plateau, toujours dans la vue d'une rencontre des étudiant.es avec un.e artiste, une oeuvre des étudiant.es entre elles/eux, de l'analyse au jour le jour, de la production de signes au plateau, et de leur assemblage / composition vivante et lisible pour des spectateurs potentiels (les spectateurs/analystes étant bien sûr, pour commencer les étudiant.es elles/eux-mêmes).

Méthode :

Travailler sur un projet de mise en plateau à partir d'une œuvre déjà existante.

Acquis d'apprentissage :

- Connaissances historiques et contextuelles d'artistes contemporains interdisciplinaires, savoir inscrire une œuvre dans son époque et son lieu.
- Proposer une présentation didactique vivante, avec un processus de création fonctionnant comme dialogue entre l'étudiant et l'œuvre. Lier histoire et performance vivante.

Evaluation :

- Evaluation écrite ou orale, 100% choix du professeur titulaire.

UE 7.26

COURS GÉNÉRAUX 3 (Bloc 2)

Niveau de certification : 7

Nombre de crédits : 2

Quadrimestre : 1 + 2

Prérequis : -

G020.D0173 Philosophie : Esthétique (La Cambre)

2 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).

Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :

- Cours ex-cathedra.
- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :

- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation écrite en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

G121.D0755 Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art (La Cambre)

2 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Le cours vise à présenter les questions qui animent l'anthropologie, un accent particulier étant mis sur ses rapports avec l'art. Après une introduction succincte à l'histoire de la discipline anthropologique, le cours présentera ses rapports avec l'histoire de l'art et la création artistique contemporaine, mais également avec la mode, le design, et abordera de manière plus générale le « tournant ethnographique » (l'expression est de Hal Foster) dans l'art contemporain, à la lumière des questionnements actuels sur les questions de genre, « d'appropriation culturelle » et de postcolonialité.

Méthode :

Le déroulé du cours est de type thématique, avec lecture critique de textes (et participation active des étudiants sous forme de séances de séminaires-débat), illustration de chaque thématique par une œuvre d'art contemporaine, visionnage de vidéos, visites urbaines et visites d'institutions culturelles

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une vision pertinente de la discipline anthropologique, de ses enjeux contemporains et de ses méthodes, en mettant l'accent sur les liens avec les différentes disciplines enseignées à La Cambre.
- Situer l'anthropologie et les questions d'études postcoloniales dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Évaluation :

- Type d'évaluation : présentation orale en cours + examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

Français ou anglais

UE 1.20.14-15 PRATIQUES CHORÉGRAPHIQUES 6-7 (Bloc 2)

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 10

Prérequis : -

Corequis : -

AA1 DPC – Danse et chorégraphie : Chorégraphie

10 crédits

Activité obligatoire

Pour contenu, méthode, acquis d'apprentissage et évaluation, se reporter à la description du UE 1.20.14-15.

UE 1.20.16 : FORMATION CORPORELLE 2

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 3

Prérequis : -

Corequis : -

AA2 DPC. Danse : Formation corporelle

3 crédits
Activité obligatoire

Pour contenu, méthode, acquis d'apprentissage et évaluation, se reporter à la description du UE 1.20.10.

UE 1.20.17-18 DANSE ET CHORÉGRAPHIE / ÉCRITURE 3 + 4

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 4
Prérequis : -
Corequis : -

AA1 DPC. Danse et Chorégraphie : écriture

4 crédits
Activité obligatoire

Pour contenu, méthode, acquis d'apprentissage et évaluation, se reporter à la description du UE 1.20.11-12.

UE 1.20.19 TRAVAIL ARTISTIQUE DE FIN D'ÉTUDE

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 21
Prérequis : UE 1.20.13 , UE 1.20.21,
Corequis : UE 1.20.20

AA3 DPC Travail artistique de fin d'études

21 crédits
Activité obligatoire

Contenu :

- Réalisation d'un ensemble cohérent de travaux qui s'inscrit dans la pratique contemporaine de l'art en général et du champ de la danse et des pratiques chorégraphiques en particulier ;
- Finalisation d'un projet artistique personnel singulier en relation avec les pratiques contemporaines de la danse ;
- Recherche personnelle et finalisation d'un projet en situation d'échange continu avec le(s) professeur(s) et en lien régulier avec des artistes et des personnalités issues du monde de l'art en général et des arts de la scène en particulier ;
- Développement et synthèse de l'inscription de la démarche de l'étudiant dans un devenir et des questions propres à l'actualité tout en précisant les filiations historiques et culturelles qui la fonde ;
- Etat des lieux, synthèse de l'analyse critique des formes et des sujets de la pièce produite et formulation des enjeux de celle-ci.

Méthode :

- L'atelier est le lieu privilégié de la recherche et de l'élaboration des projets ;
- La conception et la formulation du projet de l'étudiant trouve ses sources dans l'état des connaissances humaines disponibles et dans l'actualité la plus récente des arts et des arts de la scène contemporains ;
- Le travail de l'étudiant est continu, il se développe dans une relation étroite avec le corps enseignant lors de rendez-vous individuels ou de groupe ;
- Le travail de l'étudiant et l'analyse de celui-ci sont réguliers ; le professeur responsable et les autres enseignants pratiquent l'analyse critique et questionnent les formes, les thèmes abordés et les relations aux contextes des travaux qui sont en chantier ;
- L'alternance d'un suivi individuel et de pratiques collectives est favorisé ;

- La participation à des exercices collectifs de présentation des travaux est exigée ; l'étudiant apprend autant des lectures de ses travaux que de celles de ses collègues ;
- Conception, réalisation, direction et présentation d'une performance publique sous tous ses aspects.

Acquis d'apprentissage :

- Pouvoir concevoir une démarche artistique personnelle et originale qui est intelligible et en phase avec la création contemporaine ;
- Montrer un ensemble de réalisations (voire leurs traces, leur documentation) qui manifestent de qualités d'expérimentation et de cohérence ;
- Savoir utiliser ses acquis pour répondre le plus justement possible aux différents contextes de présentation d'une pièce inscrite dans le champ des arts de la scène (au-dedans ou au dehors des formats classiques) ;
- Être apte à commenter son travail artistique en conscience des spécificités et des langages des publics auxquels on souhaite s'adresser.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par un jury artistique externe à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

Français ou anglais

UE 1.20.20 TRAVAIL ECRIT DE FIN D'ÉTUDE
--

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 5

Prérequis : UE 1.20.13

Corequis : UE 1.20.19

AA12 DPC Travail écrit de fin d'études

5 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

- Conceptualisation des enjeux de la démarche, sous forme d'une édition autonome, complémentaire avec le travail artistique de fin d'études ;
- Travail d'écriture réflexive, ou d'objectivation de la démarche, ou de documentation mise en perspective dans son historicité et dans les pratiques contemporaines (s'intégrant ou non à l'édition).

Méthode :

- Rendez-vous individuels approfondis avec le professeur référent autour des questions des documents, des sources, des archivages et iconographies du travail (problématique de la recherche), ainsi que sur les formes possibles d'éditions et de concrétisation ;
- Classement et organisation du matériel connexe à la démarche artistique (selon les cas : écrits théoriques, poétiques, fictionnels, dessins, photos etc., ou encore pratiques artistiques satellites) ;
- Réalisation d'une édition, dont l'aspect formel singulier soutient, cristallise ou problématise le contenu

Acquis d'apprentissage :

- Connaître et énoncer son inscription dans le champ de l'art contemporain et son historicité, son iconographie, son corpus de sources ;
- Pouvoir investir de façon personnelle et pertinente l'édition, dans sa résolution formelle, comme dans son matériau d'écriture/image, non pas comme une illustration de la démarche mais plutôt comme une approche transversale.

Évaluation :

- Evaluation continue par le professeur responsable du cours : 50%
- Dossier (format libre) à remettre et évalué par le jury artistique externe à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

UE 4.20.24 COURS SPECIFIQUES 2

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1

Nombre de crédits : 4

Prérequis : -

Corequis : -

AA15 DPC Droit : Droits appliqués aux arts de la scène

2 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Ce cours abordera les législations concernant les droits d'auteur et les différents acteurs qui les encadrent, ainsi que celles concernant les droits sociaux des artistes.

Méthode :

Cours magistral.

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à faire valoir ses droits d'auteurs
- Capacité à faire valoir ses droits sociaux

Évaluation :

Examen écrit en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

Français

AA16 DPC Production : production artistique appliquée à la danse

2 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Étude des cadres de la production dans le champ des arts de la scène (paysage institutionnel, mécanismes budgétaires et de subventionnement, éléments de la rédaction d'un dossier de production).

Approche des principes et des outils de base de la comptabilité : budgets prévisionnels, plan de trésorerie, suivi des dépenses, bilan.

Approche du paysage institutionnel et des outils nécessaires à la communication d'un projet.

Méthode :

Cours magistral et approche, à travers un cycle de rencontres-débats avec des professionnels, de différentes pratiques de la production et du rôle de producteur.

Acquis d'apprentissage :

- Acquisition des outils de base nécessaires à la production d'un projet dans les arts de la scène.
- Acquisition des outils nécessaires à la diffusion d'un projet
- Connaissance des dispositifs d'aides publiques existant en production, y compris le Tax Shelter.

Évaluation :

- Évaluation continue et travail écrit.

Langue d'enseignement :

Français ou anglais

UE 4.20.25 COURS SPECIFIQUES 3
--

ARTC-B406 Dramaturgie : danse et chorégraphie

2 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (30h) Antia Diaz, Antia.Diaz.Otero@ulb.be

Contenu :

- Lecture au choix : "Le mystère de la création artistique (S. Zweig) ou "Les trois écologies" (F. Guattari). Discussions collectives des questions soulevées par ces deux ouvrages : qu'est-ce que cela signifie d'être un artiste aujourd'hui ? Comment mon travail s'inscrit-il dans le monde?
- Révisions M1 sur les formes d'organisation dans les pratiques chorégraphiques contemporaines : co-création, collaboration, travail collectif, mode semi-directif, etc.
- Question autour de la méthodologie dans la pratique artistique :
méthodologies de recherche (processus versus project)
méthodologies de création (quel processus pour quel propos?)
méthodologies de direction (stratégies pour gérer le groupe, la dialogique,...)
- Atelier dramaturgique : Travail collectif à partir des propos artistiques des étudiantes (TAFE).
a) Travail de conceptualisation : recherche de mots clés et redéfinition de termes
b) Rendre les concepts opérationnels: comment travailler ces idées au studio?

Méthode :

Cours participatif qui stimule la réflexion et le débat collectifs.

Les réflexions conceptuelles et les expériences artistiques personnelles seront en dialogue permanent.

Deux approches seront combinées :

La première consistera à passer de la réflexion à la pratique. C'est-à-dire que chaque étudiant sera invité à réfléchir aux contenus vus dans le cours dans sa propre pratique artistique.

La deuxième sera l'inverse : à partir des expériences artistiques des étudiant.e.s, nous ouvrirons des pistes de réflexion théorique.

Le travail en groupe ou en binôme sera encouragé. Les activités individuelles seront réservées à des moments spécifiques.

Dans la mesure du possible, des sources de support audiovisuel seront utilisées.

Acquis d'apprentissage :

Avec ce cours, nous visons à ce que chaque étudiant.e construise sa propre boîte à outils (à la fois conceptuelle et réflexive) pour questionner son propre travail au niveau dramaturgique.

Le cours a également pour objectif de fournir aux étudiants une large connaissance des tendances créatives actuelles, de leurs formes d'organisation et des questions sociales, politiques et esthétiques qu'elles impliquent.

Évaluation :

- Chaque étudiant identifie une source fondamentale pour son travail (un texte, une peinture, un film, un événement politique, etc...). La décrire, identifier les aspects pertinents et définir comment cette source s'intégrera dans une méthodologie de travail choisie.

- Format : Exposé oral avec les supports estimés nécessaires. 30 min /étudiant (20 min exposé + 10 min questions).

Langue d'enseignement :

Français

UE 4.20.26 TECHNIQUES DE PRODUCTION 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1
Nombre de crédits : 9
Prérequis : UE 4.20.22
Corequis : -

AA6-DPC Création et techniques scéniques : lumière

3 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (45h) Laurence HALLOY, laurence.halloy@insas.be

Contenu :

- Au travers de cette formation, nous affûterons le regard de chaque créateur.ice sur les différentes intentions de lumière en s'appuyant sur une iconographie large et variée, entre peinture, photographie mais aussi architecture et bien sûr visionnage de pièces scéniques emblématiques.
- A partir de là, chaque étudiant-e aura la possibilité de faire une recherche d'écriture de lumière sur le projet de son choix. Il.elle réalisera ensuite au plateau l'implantation nécessaire à la bonne restitution de sa proposition, tout en construisant un développement dans le temps afin d'exprimer un mouvement de lumière.

Méthode :

- Ecriture et présentation d'une intention lumière.
- Dessiner une implantation lumière.
- Restitution de la conduite lumière.
- Analyse collective de la proposition.

Acquis d'apprentissage :

Au travers de cet exercice pratique il s'agit surtout d'apprendre à communiquer avec les différent-es créateur.ices artistiques d'un projet.

Evaluation :

- Evaluation orale/écrite au choix par le professeur titulaire et note de participation.

Langue d'enseignement :

Français

AA7-DPC Création et techniques scéniques : scénographie, décor et costumes

3 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (30h) Sofie DURNEZ, sofiedurnez@hotmail.com

Contenu :

Comme inspiration ou fil rouge, le cours propose d'imaginer un paysage. Il peut s'agir d'un paysage au sens propre ou abstrait. Le paysage une fois créé, l'étudiant est invité à l'activer. La présence d'un corps dans l'espace peut être performante ou plutôt fonctionnelle.

Concernant la technique, nous explorerons le domaine de la tapisserie et des arts dits classiques (l'art textile, peinture etc..). L'idée est de prêter attention à l'ensemble des techniques, des matériaux... Il sera aussi important d'accorder les costumes et la scénographie. Les costumes peuvent être portés mais aussi servir d'objets scéniques.

Pour imaginer un lieu ou un emplacement, les étudiants seront invités à ne pas se limiter à l'espace clos du théâtre ou à un quelconque *timing* calibré.

L'exercice consistera aussi à regarder les installations des autres.

Méthode :

- Au niveau pratique, des références en lien avec le thème de l'exercice seront envoyées en amont des trois jours de séminaire. Il s'agira d'un petit guide, avec des liens, essais, images etc... Ces références permettront d'anticiper les attentes des étudiants et de mieux les préparer à la pratique.
- Les étudiants seront aussi sollicités avant le cours afin de collectionner les matériaux/outils nécessaires à l'installation, et de communiquer ces besoins aux personnes responsables de la technique.
- Un showing sera organisé le dernier jour du workshop. Chaque étudiant peut inviter des personnes.

Acquis d'apprentissage :

- Traduire une pensée de manière spatiale.
- Définir un espace imaginé pour soi-même et pouvoir le présenter aux autres.
- Utiliser tous les sens pour définir un lieu, un temps, une atmosphère, un visuel, mais aussi prêter attention aux matériaux sonores, tactiles, olfactifs.
- Penser en amont aux matériaux nécessaires pour évoquer l'image du paysage, et savoir le communiquer à la technique.

Evaluation :

- Présentation d'une mise en scène par petits groupes, restitution.
- Évaluation collective, retours ensemble sur tout le processus de création.

Langue d'enseignement :

Anglais

AA8-DPC Création et techniques scéniques : décor sonore

3 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (30h) Brice CANNAVO, cannavo@posteo.net

Contenu :

Un des intérêts principaux de ce séminaire d'une semaine sera de faire le lien avec le travail artistique de fin d'études. Cet exercice en amont de la présentation du TAFE, consiste en une étape d'accompagnement plus spécialisée pour ce qui concerne l'approche sonore.

- Il s'agira donc dans un premier temps d'aller plus loin que l'introduction de M1, quant à l'utilisation des outils : outils de prise de son, outils de montage, mixage et spatialisation.
- Nous verrons comment utiliser un kit de prise de son professionnel mais techniquement simple d'accès. Puis il sera possible d'introduire une connaissance pratique des logiciels les plus couramment utilisés pour travailler le son au plateau, à savoir les logiciels Reaper et Ableton Live. Ceci afin d'acquérir plus d'autonomie dans la manipulation du son à destination de la scène.
- Une rencontre sera organisée, autour de la présentation de leurs travaux sonores, avec les étudiants en section son « volontaires » de l'I.N.S.A.S. Ceci afin de favoriser une future collaboration.
- Afin de rendre tout cela encore un peu plus concret et tangible, il sera organisé une visite d'un lieu de représentation en ordre de marche, par exemple les Brigittines.

Méthode :

- Productions individuelles de matières sonores.
 - Ecoute d'autres matières que la sienne.
 - Analyses collectives.
- (A chaque fois, le fil conducteur est l'accompagnement du projet en cours des étudiants).

Acquis d'apprentissage :

- Savoir utiliser différents outils de prise de son, de montage, mixage et spatialisation, afin d'être autonome un minimum sur l'habillage sonore d'une pièce chorégraphique.
- Pouvoir utiliser des logiciels de son (Reaper et Ableton Live).

Evaluation :

- Chaque étudiant proposera une écriture sonore d'un projet scénique.
- Cette proposition sera présentée oralement et discutée avec le professeur.

Langue d'apprentissage :

Français